

**Nombre de
conseillers**

En exercice : 28

Présents : 24

Votants : 27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMBAZAC

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, LE 03 MAI

Le Conseil Municipal de la Commune d'AMBAZAC, dûment convoqué le 26 AVRIL 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Stéphane CHÉ, Maire.

PRESENTS : M. Stéphane CHÉ, Maire, MM. Michel SOIRAT, Jean-Marc SERPIER, Thierry ROUX, Mmes Marina VERGNOUX, Fabienne FERRAND, Laurence ROUSSY, adjoints, MM. Laurent AUZEMERY, Michel JANDAUD, Cédric PIERRE, Frédéric RICHARD, José GREGORIO, Hervé DUBOIS, Joël LE BOT, Jean-Jacques BLANVILLAIN, Bernard VERGONZANNE, Mmes Jacqueline GOUTORBE, Pascale THOMAS, Peggy BARIAT, Noémie ROUHAUT, Martine BOURBON, Stella BARREAU, Florence COURBIS, Brigitte LARDY.

ABSENTS :

- Isabelle SALLIET (procuration à M. José GREGORIO)
- Olivier HAMEILLON (procuration à Mme Pascale THOMAS)
- Xavier LEBACQ (procuration à M. Joël LEBOT)
- Simone CARATORI

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, à l'élection de M. Bernard VERGONZANNE, comme secrétaire de séance.

2018-48- MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE D'AMBAZAC

Le 23 mai 2018, Madame Roux-Trescases, Directrice Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne a rencontré Monsieur Ché, Maire d'Ambazac, pour lui faire part de la décision de la Direction Générale des Finances Publiques de fermer la Trésorerie d'Ambazac au 1er janvier 2019.

Ambazac est la 10ème ville du département en termes de population. Elle est le siège de la plus grosse communauté de communes après l'agglomération de Limoges. Elle a le statut de pôle structurant du département.

Comment peut-on imaginer que le plus gros bassin de population et de vie économique de l'Est du département perde son Centre des Finances Publiques ?

Encore une décision aveugle et purement administrative qui descend des ministères parisiens, qui ne tient aucunement compte des spécificités de nos territoires, et qui ignore totalement les hommes et les femmes qui y vivent.

A l'image de tous les services publics, des transports, de l'éducation, des services décentralisés de l'Etat, celui des finances publiques va également disparaître de notre territoire, en dépit des besoins de notre population qui a par ailleurs des difficultés d'accès à internet, des difficultés dans la maîtrise de la dématérialisation galopante de toutes nos démarches administratives. Ce sont encore une fois les usagers qui seront les grands perdants.

Madame la Directrice évoque la possibilité de développer une offre de service dans les Maisons de Service au Public (MSAP). Ces structures étaient censées amener du service au public là où il en manquait. Elles ne devaient en aucun cas servir d'outil facilitant la fermeture de ceux existants ! Comment des personnels en précarité et sans expérience pourront-ils amener la même qualité de service que des personnels titulaires de la fonction publique, professionnels du recouvrement et de l'impôt ?

Les relations établies entre les services administratifs, les élus et les agents de la Trésorerie d'Ambazac sont des relations de confiance et d'efficacité dans le travail. Et les personnels sont d'ailleurs les grands oubliés. La fermeture leur a été annoncée le 23 mai en même temps qu'à la collectivité. Ils devront donc se déplacer à Bessines sur Gartempe à partir de janvier. Comment la

nouvelle Trésorerie fusionnée, à effectif constant, peut-elle absorber le surplus de travail que représente la nouvelle communauté de communes, passée de 7 à 24 communes, de 12000 à près de 30000 habitants ?

Il est à craindre qu'après Ambazac, d'autres centres de finances publiques soient à leur tour fermés, démultipliant la désertification de nos territoires ruraux.

A travers cette motion, le conseil municipal d'Ambazac condamne la disparition des services publics dont l'utilité sociale est indéniable et dénonce l'accroissement des inégalités qu'elle provoque,

Le conseil municipal d'Ambazac dit son opposition sans réserve au projet de fermeture du Centre des Finances Publiques d'Ambazac.

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 4 juin 2018

Pour copie conforme, le 4 juin 2018

Le Maire,

Stéphane CHÉ

